

CONSEIL D'AGGLO

Jeudi 25 juillet 2013

URBANISME



DÉCRYPTAGE

Par le Vice-président de Montpellier Agglomération, chargé de l'Urbanisme et de la Politique Foncière

La concertation publique portant sur l'ensemble du quartier Oz Montpellier Nature Urbaine a rendu ses conclusions en août. Montpellier Agglomération enclenche la concertation publique – jusqu'au 15 octobre - auprès des habitants, des associations locales et de tous les acteurs concernés, sur la partie centrale de ce futur quartier. Située au cœur de Oz Montpellier Nature Urbaine, cette première Zone d'Aménagement Concertée de 60 hectares, appelée « Oz 1 », située sur la commune de Montpellier, accueillera le futur pôle d'affaires et trois grandes infrastructures de transport : le Contournement ferroviaire Nîmes Montpellier, la gare Montpellier Sud de France et l'autoroute déplacée, dont la mise en service est prévue en 2017. Dans le cadre de cette concertation, qui se tiendra du 2 septembre jusqu'au 15 octobre, le public est invité à découvrir le projet et à s'exprimer à l'Hôtel d'Agglomération et à la Maison de l'Agglomération de Lattes. Des panneaux d'exposition, un dossier de présentation détaillée du projet, ainsi que des registres sur lesquels les visiteurs pourront donner leur avis, seront mis à leur disposition. Montpellier Agglomération organisera également une réunion publique dans le courant du mois. Les premiers travaux débuteront avant la fin de l'année.



+ d'infos

Retrouvez plus d'infos sur le quartier Oz Montpellier Nature Urbaine et donnez votre avis sur monagglo2020.com

LOGEMENT

DES AIDES POUR RÉNOVER LES LOGEMENTS DES PROPRIÉTAIRES MODESTES



Lors de ce conseil d'Agglomération, la collectivité a octroyé des aides financières à 11 propriétaires, aux ressources modestes. Objectif : réhabiliter, de manière durable, leurs logements situés dans les quartiers Gambetta, Figuerolles et à proximité de l'Écusson à Montpellier. Des subventions qui couvrent une partie du coût des travaux à engager (isolation thermique, mise aux normes électriques, remplacement des radiateurs obsolètes, etc.), et qui permettront d'améliorer le confort de ces habitations dans le cadre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain. En contrepartie, les propriétaires non occupants s'engagent, à l'issue des travaux, à louer leurs biens aux prix d'un loyer conventionné social. De leur côté, les propriétaires occupants doivent continuer à habiter leurs logements pendant au moins 6 ans.

AGENDA / 24 septembre 2013 / 18h / C'est la date du prochain conseil d'Agglomération

1.8 M€ C'est le montant consacré par Montpellier Agglomération pour rénover la piscine Jean Taris dans le quartier de la Pompignane.

Avec la création d'une pataugeoire, de jeux d'eau sur les plages intérieure et extérieure, la rénovation de sa coupole et le réaménagement de ses locaux, la piscine de l'Agglomération Jean Taris répondra encore mieux aux besoins des habitants, des scolaires et des associations sportives, qui fréquentent quotidiennement les lieux.

Après Suzanne Berlioux et Jean Vivès, c'est la 3^e piscine de type « tournesol » rénovée par Montpellier Agglomération, qui en construit aussi de nouvelles, comme

Les Néréides à Lattes, inaugurée le 14 septembre et Héraclès à Saint-Brès, dont l'architecte a été désigné.



/// CULTURE

L'ÉCOLE DU LOUVRE AU MUSÉE FABRE

De septembre 2013 à mai 2014, l'auditorium du musée Fabre de Montpellier Agglomération accueillera une série de 16 conférences, organisée en partenariat avec l'École du Louvre. Cet établissement prestigieux d'enseignement supérieur en histoire de l'art, décentralise ses conférences au musée Fabre pour la 7^e année consécutive. Assurés par des experts, des conservateurs et des universitaires, ces rendez-vous porteront sur « *La création artistique au XVIII^e siècle : une Europe des Lumières ?* » et « *La peinture occidentale en question dans les années 60 et 70* ». L'an dernier, les conférences de l'École du Louvre, ont rassemblé plus de 4700 personnes.



/// ENVIRONNEMENT

DES JARDINS EN ENTREPRISE AVEC L'APIEU



Afin de poursuivre son engagement en faveur du développement durable et dans le cadre de son Plan Climat Énergie Territorial, Montpellier Agglomération renforce son partenariat avec l'Atelier Permanent d'Initiation à l'Environnement Urbain (APIEU) sur la période 2013-2015. Cette association sera chargée d'accompagner les salariés du territoire dans la mise en place de jardins en entreprise. Elle aura aussi pour rôle d'organiser des visites guidées sensorielles dans l'agglomération, et ainsi, faire découvrir à ses habitants l'environnement sonore qui les entoure.